



La copropriété ne porte pas sur tout l'immeuble

Par **DUL**, le **29/10/2008** à **11:14**

Bonjour,

Notre immeuble comporte dans ses sous sols un étage de parkings qui ne fait pas partie de la copropriété mais d'une copropriété voisine.

L'accès, la ventilation, la sécurité... sont communs à tous les sous sols et aucune règle de répartition n'existe entre les 2 copropriétés.

On nous a parlé de créer une union syndicale, une association syndicale...

Quel avantage a l'une sur l'autre? existe-t-il d'autres solutions?

Merci de votre aide